

# REGIE VALLEE DU LOT

*Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901*

ZAC de Barbes

47300 VILLENEUVE SUR LOT

---

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

*sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012*

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association **Régie Vallée du Lot**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**L'annexe, au paragraphe « faits caractéristiques de l'exercice » mentionne l'existence d'un litige prud'homal pour lequel aucune provision n'a été constatée dans les comptes, en raison des demandes du salarié jugées excessives par le bureau de l'association. Ce différend n'a pas été jugé à ce jour. En application du principe de prudence, une provision aurait dû être comptabilisée dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.**



Par ailleurs, la perte de l'exercice à hauteur de 124 485 euros vient aggraver une situation financière fragile. Il ressort des informations contenues dans l'annexe que les créances à moins d'un an ne permettent pas de couvrir les dettes à moins d'un an. Il résulte de cette situation une incertitude faisant peser un doute sur la continuité d'exploitation de l'association. Si l'association ne trouvait pas de soutien financier auprès des partenaires bancaires ou ne réalisait pas des excédents à court terme, l'application des règles et principes comptables français dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer inappropriée. L'annexe aurait dû mentionner ces éléments.

Sous ces réserves, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit aux réserves mentionnées ci-dessus, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment sur le principe d'indépendance des exercices.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas pu vérifier la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels, faute d'avoir eu connaissance de ces éléments en temps utile.

Fait à Agen, le 20 septembre 2013

**Pour la société Bh Audit**



**Véronique TARRIT**

Co-gérante  
Commissaire aux Comptes

**COMPTES ANNUELS**

# BILAN ACTIF

Association REGIE DE LA VALLEE

Du 01/01/2012 au 31/12/2012

ACTIF	Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012			01/01/2011 au 31/12/2011
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 406.22	1 406.22		12.79
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Terrains	38 080.64		38 080.64	38 080.64
Constructions	626 088.09	106 471.51	519 616.58	532 488.65
Installations techniques, matériels, ...	61 791.47	48 022.68	13 768.79	16 059.28
Autres immobilisations corporelles	77 678.75	66 544.19	11 134.56	16 427.25
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Financières</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	3 613.50		3 613.50	2 607.00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>808 658.67</b>	<b>222 444.60</b>	<b>586 214.07</b>	<b>605 675.61</b>
<b>Comptes de liaison</b>				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres appros	12 370.21		12 370.21	7 196.82
En cours de production (biens/services)	8 664.80		8 664.80	2 724.69
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances</b>				
Créances redevables et comptes rattachés	88 901.91		88 901.91	138 683.15
Autres	49 683.56		49 683.56	35 873.34
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	51 300.87		51 300.87	4 869.77
<b>Charges constatées d'avance</b>	1 689.51		1 689.51	1 613.36
<b>TOTAL (III)</b>	<b>212 610.86</b>		<b>212 610.86</b>	<b>190 961.13</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (V)</b>				
<b>Ecarts de conversion actif (VI)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>1 021 269.53</b>	<b>222 444.60</b>	<b>798 824.93</b>	<b>796 636.74</b>

(1) Dont à moins d'un an  
(2) Dont à plus d'un an



# BILAN PASSIF

Association REGIE DE LA VALLEE

Du 01/01/2012 au 31/12/2012

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2012 au 31/12/2012	Du 01/01/2011 au 31/12/2011
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	219 889.46	188 817.54
Autres réserves		
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	-124 485.04	31 071.92
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	115 864.00	122 864.00
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>211 268.42</b>	<b>342 753.46</b>
<b>Comptes de liaison</b>		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>		
<b>Fonds dédiés</b>		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
<b>TOTAL (IV)</b>		
<b>DETTES</b>		
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	407 355.85	238 738.53
Emprunts et dettes financières divers		
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</b>		
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 908.39	76 354.82
Dettes fiscales et sociales	100 777.65	95 422.33
Redevables créditeurs	18 968.49	24 198.73
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	257.64	1 543.87
<b>Instruments de trésorerie</b>		
<b>Produits constatés d'avance</b>	28 288.49	17 625.00
<b>TOTAL (V)</b>	<b>587 556.51</b>	<b>453 883.28</b>
<b>(VI)</b>		
<b>Ecarts de conversion passif</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>798 824.93</b>	<b>796 636.74</b>



# COMPTE DE RÉSULTAT

Association REGIE DE LA VALLEE

Du 01/01/2012 au 31/12/2012

		Du 01/01/12 au 31/12/12	Du 01/01/11 au 31/12/11
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue (biens et services)	630 455.58	726 107.25
	Production stockée	5 940.11	-5 355.72
	Production immobilisée	18 598.88	25 067.65
	Subventions d'exploitation	369 028.29	377 434.25
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	7 371.20	18 517.32
	Cotisations	45.00	405.00
	Autres produits	171.12	229.88
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>		<b>1 031 610.18</b>	<b>1 142 405.63</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achat de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises		
	Achats stockés d'approvisionnements	86 786.36	106 533.21
	Variation des stocks d'approvisionnements	-5 173.39	-2 931.88
	Autres charges externes	128 785.74	177 305.20
	Impôts, taxes et versements assimilés	28 601.04	21 541.68
	Rémunérations du personnel	633 037.80	583 162.51
	Charges sociales	194 411.59	155 108.03
	Dotations aux amortissements et dépréciations	49 147.58	49 251.70
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actifs circulants : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Subventions accordées par l'association			
Autres charges	1 607.70	336.72	
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>		<b>1 117 204.42</b>	<b>1 090 307.17</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>		<b>-85 594.24</b>	<b>52 098.46</b>
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)			
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	133.46	180.87
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>		<b>133.46</b>	<b>180.87</b>
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	22 155.01	20 087.53
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>		<b>22 155.01</b>	<b>20 087.53</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>		<b>-22 021.55</b>	<b>-19 906.66</b>



# COMPTE DE RÉSULTAT

Association REGIE DE LA VALLEE

Du 01/01/2012 au 31/12/2012

		Du 01/01/12 au 31/12/12	Du 01/01/11 au 31/12/11
PRODUITS EXCEPTION.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 123.79	828.13
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 300.00	7 000.00
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>		<b>10 423.79</b>	<b>7 828.13</b>
CHARGES EXCEPTION.	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	27 293.04	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		89.01
	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		89.01
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>		<b>27 293.04</b>	<b>89.01</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)</b>		<b>-16 869.25</b>	<b>7 739.12</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (V)</b>			
<b>Impôt sur les bénéfices (VI)</b>			8 859.00
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE <sup>(I + III + V + VII) -</sup> <sub>(II + IV + VI + VIII + IX + X)</sub></b>		<b>-124 485.04</b>	<b>31 071.92</b>
<b>+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS</b>			
ENGAGEMENTS	Sur apports		
	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels		
	Sur legs et donations		
<b>- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>1 042 167.43</b>	<b>1 150 414.63</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 166 652.47</b>	<b>1 119 342.71</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>		<b>-124 485.04</b>	<b>31 071.92</b>
PRODUITS	<b>ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
CHARGES	Dons en nature		
	<b>TOTAL PRODUITS</b>		
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			
<b>TOTAL CHARGES</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>-124 485.04</b>	<b>31 071.92</b>





# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Association REGIE DE LA VALLEE

Du 01/01/2012 au 31/12/2012

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012 dont le total est de 798 824.93 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -124 485.04 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Au cours de l'exercice 2012, suite à un licenciement pour cause réelle et sérieuse, un litige prud'homal est apparu avec un salarié. Aucune conciliation n'a pu être signée. Les prétentions du salarié étant jugées comme surestimées par le bureau de l'Association, celui-ci n'a pas souhaité comptabiliser cette provision.

L'association a courant 2012 contracté un emprunt de 250 000 euros.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général 1999, règlement CRC 1999-03 et des règlements CRC 2002-10, 2003-07 et 2004-06.

Pour l'application de ces règlements, l'entreprise a choisi la méthode prospective.

## Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*Association REGIE DE LA VALLEE*

Du 01/01/2012 au 31/12/2012

## Immobilisations corporelles

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	12 à 20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	12 à 20 ans
- Matériels et outillages	1 à 5 ans
- Matériels de transport	2 à 5 ans
- Matériels de bureau et inform.	3 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

Les immobilisations produites par la Régie de la Vallée du Lot au cours de l'année 2012 s'élèvent à 23 054,93€.

## Stocks

### En-cours de production

Les travaux en cours au 31 décembre 2012 ont été évalués en fonction du pourcentage d'achèvement des chantiers au 31 décembre 2012.

## Activités fiscalisées

Seules les recettes de l'entreprise d'insertion font partie du secteur fiscalisé de l'association.



# IMMOBILISATIONS CORPORELLES

*Association REGIE DE LA VALLEE*

Du 01/01/2012 au 31/12/2012

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement <span style="float: right;">TOTAL I</span>			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <span style="float: right;">TOTAL II</span>	1 406.22		
CORPORELLES	Terrains	38 080.64		
	Constructions	505 163.79		
	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Instal.géné., agencts & aménagts const.	97 869.37		23 054.93
	Installations techniques, matériel & outillage indust.	64 866.51		3 183.56
	Instal. génée., agencts & aménagts divers			
Autres immos corporelles	59 490.71		10 802.25	
Matériel de transport				
Matériel de bureau & info., mobilier	22 746.99			
Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours			4 456.05	
Avances et acomptes				
<b>TOTAL III</b>		<b>788 218.01</b>		<b>41 496.79</b>
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés	2 607.00		1 006.50
	Prêts et autres immobilisations financières			
<b>TOTAL IV</b>		<b>2 607.00</b>		<b>1 006.50</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>		<b>792 231.23</b>		<b>42 503.29</b>

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével. <span style="float: right;">TOTAL I</span>				
	Autres postes d'immob. incorporelles <span style="float: right;">TOTAL II</span>			1 406.22	
CORPORELLES	Terrains			38 080.64	
	Constructions			505 163.79	
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Ins. gal. agen. amé. cons			120 924.30	
	Inst.tech., mat. outillage indust.		6 258.60	61 791.47	
	Ins. gal. agen. amé. div.				
Autres immos corporelles		15 361.20	54 931.76		
Matériel de transport			22 746.99		
Mat.bureau, info., mob.					
Emballages récup. div.					
Immos corporelles en cours		4 456.05			
Avances et acomptes					
<b>TOTAL III</b>			<b>26 075.85</b>	<b>803 638.95</b>	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés			3 613.50	
	Prêts & autres immob. financières				
<b>TOTAL IV</b>				<b>3 613.50</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>			<b>26 075.85</b>	<b>808 658.67</b>	



# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

*Association REGIE DE LA VALLEE*

Du 01/01/2012 au 31/12/2012

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement <b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>	1 393.43	12.79		1 406.22
Terrains				
Constructions	65 419.16	27 055.45		92 474.61
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.	5 125.35	8 871.55		13 996.90
Inst. techniques matériel et outil. industriels	48 807.23	5 474.05	6 258.60	48 022.68
Autres immos corporelles	51 911.31	3 546.12	7 000.00	48 457.43
Inst. générales agencem. amén. div.				
Matériel de transport	13 899.14	4 187.62		18 086.76
Mat. bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>	<b>185 162.19</b>	<b>49 134.79</b>	<b>13 258.60</b>	<b>221 038.38</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>186 555.62</b>	<b>49 147.58</b>	<b>13 258.60</b>	<b>222 444.60</b>

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements <b>TOTAL</b>							
Immob. incorporelles <b>TOTAL</b>							
Terrains							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Inst. gales, agenc. am divers							
Mat. transport							
Mat. bureau mobilier							
Emballages récup. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							



# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

*Association REGIE DE LA VALLEE*

Du 01/01/2012 au 31/12/2012

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	88 901.91	88 901.91	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér <input style="width: 50px;" type="text"/>			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-445.56	-445.56	
	Impôts sur les bénéfices	8 860.00	8 860.00	
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	777.35	777.35	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés	37 157.67	37 157.67	
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	3 334.10	3 334.10		
Charges constatées d'avance	1 689.51	1 689.51		
<b>TOTAUX</b>		<b>140 274.98</b>	<b>140 274.98</b>	
Renvois (1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		



# COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Association REGIE DE LA VALLEE

Du 01/01/2012 au 31/12/2012

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	36 712.11
<b>TOTAL</b>	<b>36 712.11</b>



## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

*Association REGIE DE LA VALLEE*

Du 01/01/2012 au 31/12/2012

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Écart de réévaluations avec droit de reprise				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Réserves	188 817.54	31 071.92		219 889.46
Report à nouveau				
Résultat comptable de l'exercice antérieur	31 071.92		31 071.92	
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme	122 864.00		7 000.00	115 864.00
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
<b>TOTAUX</b>	<b>342 753.46</b>	<b>31 071.92</b>	<b>38 071.92</b>	<b>335 753.46</b>



# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

*Association REGIE DE LA VALLEE*

Du 01/01/2012 au 31/12/2012

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes   à 1 an max. à l'origine etbs de crédit (1)   à plus d' 1 an à l'origine	407 355.85	42 659.00	229 460.44	135 236.41
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	31 908.39	31 908.39		
Personnel & comptes rattachés	27 194.00	27 194.00		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	57 617.80	57 617.80		
Etat &   Impôts sur les bénéfices autres   Taxe sur la valeur ajoutée	4 802.37	4 802.37		
collectiv.   Obligations cautionnées publiques   Autres impôts, taxes & assimilés	11 163.48	11 163.48		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés				
Groupe & associés (2)	19 226.13	19 226.13		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	19 226.13	19 226.13		
Dette représentative des titres empruntés	28 288.49	28 288.49		
Produits constatés d'avance	28 288.49	28 288.49		
<b>TOTAUX</b>	<b>587 556.51</b>	<b>222 859.66</b>	<b>229 460.44</b>	<b>135 236.41</b>
Renvois				
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000.00			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	19 035.34			
(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				





# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Association REGIE DE LA VALLEE

Du 01/01/2012 au 31/12/2012

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	28 288.49
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>28 288.49</b>

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	802.66
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 677.96
Dettes fiscales et sociales	49 063.48
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	18 968.49
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>74 512.59</b>

# ENGAGEMENTS

Association REGIE DE LA VALLEE

Du 01/01/2012 au 31/12/2012

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

## DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

Au 31/12/2012, le nombre d'heures de formation ouvertes par le DIF s'élevait pour l'ensemble du personnel présent, à 812 heures.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

## INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Les conséquences des engagements retraite à la clôture de l'exercice ne présentent pas un caractère significatif et ne font donc pas l'objet d'une information particulière.

## ENGAGEMENTS DONNÉS

Les banques ont pris une garantie financière en hypothéquant le bâtiment à hauteur de 250 000 euros.

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICIPATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus Cautionnements, avals et garanties donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-bails Contrats de locations financement	250 000.00					250 000.00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>250 000.00</b>					<b>250 000.00</b>
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
<b>TOTAL</b>	<b>250 000.00</b>					<b>250 000.00</b>



Aux membres,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

#### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Agen, le 20 septembre 2013

**Pour la société Bh Audit**



**Véronique TARRIT**

Co-gérante

Commissaire aux Comptes

# REGIE VALLEE DU LOT

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901

ZAC de Barbes

47300 VILLENEUVE SUR LOT

---

## RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

*Exercice clos le 31 décembre 2012*